

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 24 octobre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15 et 16 octobre 2012

2012 V. 186 Vœu relatif au lancement d'« Ondesparif », observatoire régional de l'exposition aux ondes électromagnétiques.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que le développement de la téléphonie et de l'internet mobile sont des enjeux majeurs pour Paris et plus globalement, la métropole et la région Ile-de-France ;

Considérant néanmoins l'incertitude scientifique et les préoccupations croissantes de la population quant à l'exposition aux ondes électromagnétiques ;

Considérant l'avis du jury citoyen rendu en juin 2009 dans le cadre de la conférence de citoyens « Ondes, Santé, Société », qui recommandait la création d'un observatoire de l'exposition aux ondes électromagnétiques « sur le modèle d'Airparif » ;

Considérant que le Conseil régional a mandaté l'association Bruitparif pour mener une étude de faisabilité en vue de la création de cet observatoire ;

Considérant que cette étude a conclu en octobre 2011 à l'utilité d'un tel observatoire en préconisant deux axes de développements : construction d'un cadastre hertzien susceptible d'orienter une stratégie de surveillance de l'exposition aux ondes électromagnétiques à l'échelle francilienne et la création d'un lieu d'expertise afin de mettre des informations consolidées à la disposition des collectivités et du public ;

Considérant que cet observatoire réunirait les services de l'Etat, les opérateurs de téléphonie mobile, les collectivités locales intéressées et les associations environnementales ;

Considérant que si Paris dispose depuis 2003 d'une charte téléphonie mobile organisant l'information, la concertation et le contrôle du respect d'un niveau d'exposition inférieur à la réglementation nationale, d'autres collectivités, métropolitaines ou régionales, sont bien plus démunies ;

Considérant que l'expertise ainsi acquise depuis 9 ans par la Ville serait utile à cet observatoire ;

Considérant que Ondesparif doit commencer son activité en 2013 ;

Aussi, sur proposition de Sylvain GAREL, Yves CONTASSOT, Jacques BOUTAULT, Danielle FOURNIER, Denis BAUPIN, Michel CHARZAT, Véronique DUBARRY, René DUTREY, Fabienne GIBOUDEAUX, Katia LOPEZ, Christophe NAJDOVSKI du groupe Europe Ecologie — Les Verts et Apparentés,

Exprime le vœu que :

la Ville de Paris s'associe pleinement au lancement de cet observatoire et apporte une contribution à son fonctionnement.